

Livret de formation

Brevet fédéral jeune encadrant
(assistant entraîneur)



La méthode nationale d'apprentissage « Cibles Couleurs[®] »

Chaque niveau permet de franchir les différents **étapes de progrès technique** tout en identifiant et valorisant les « Valeurs » et les « Qualités » développées par le Tir sportif.



- **1^{re} étape** : découvrir le Tir sportif, l'arme et les règles de sécurité.
PROGRESSION et PLAISIR



- **2^e étape** : découvrir les premières bases techniques.
RESPECT et MÉTHODE



- **3^e étape** : utiliser l'arme en autonomie et s'initier aux éléments de la technique de base.
CONTRÔLE DE SOI et CONCENTRATION



- **4^e étape** : régulariser les éléments de la technique de base.
ENGAGEMENT et INTÉGRATION



- **5^e étape** : analyser les éléments de la technique de base et découvrir de nouvelles disciplines ou épreuves.
ESPRIT D'ÉQUIPE et AMITIÉ



- **6^e étape** : adapter les fondamentaux à la spécificité des différentes disciplines ou épreuves pratiquées.
FRATERNITÉ et RESPONSABILITÉ



- **7^e étape** : perfectionner la technique spécifique des différentes disciplines ou épreuves pratiquées.
DÉPASSEMENT DE SOI et AUTONOMIE

Coordonnées et informations utiles

Nom et prénom : _____

Date de naissance : _____

N° de licence : _____

Niveau « Cibles Couleurs » à l'entrée en formation : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Tél. du représentant légal (pour les mineurs) : _____

E-mail du représentant légal (pour les mineurs) : _____

Collez ici
votre photo

Nom et prénom du tuteur : _____

N° de licence : _____

Dernier diplôme fédéral ou professionnel obtenu : _____

Date de la dernière formation continue suivie : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Collez ici
la photo
de votre tuteur



Ligue : _____

Nom du club : _____

N° du club : _____

Nom du président : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Le club dispose d'une école de tir inscrite dans le dispositif « Cibles Couleurs » : OUI NON

Nom et prénom du responsable de l'école de tir : _____

Brevet fédéral jeune encadrant

(assistant entraîneur)



Livret de formation

Sommaire

Accès à la formation jeune encadrant de la FFTir	5
Positionnement	6
Formation initiale	7
Formation en alternance (35 séances)	8
Validation du Brevet fédéral jeune encadrant	10
Validation du Brevet fédéral animateur	11
Schéma général de positionnement des formations fédérales	12
Passerelles vers les formations fédérales	14
Notes personnelles	14



Accès à la formation jeune encadrant de la FFTir

Vous avez décidé de vous engager dans le cursus de formation jeune encadrant (assistant entraîneur) de la Fédération Française de Tir.

Nous vous remercions de votre engagement et ferons tout notre possible pour vous permettre de suivre cette formation dans les meilleures conditions sous la conduite du Responsable formation de ligue (RFL), de son Équipe technique régionale (ETR) et de votre tuteur de club.

Ce livret de formation est un outil personnel à votre service. Il a été conçu pour vous aider, en tant que stagiaire, à vous investir dans la formation et notamment dans la partie en alternance (mise en situation dans votre club). Les activités que vous menez en club doivent devenir formatrices, grâce à une analyse croisée de celles-ci, avec le regard de votre tuteur et vos échanges avec lui.

Ce livret vous propose des outils concrets permettant la gestion la plus claire possible de l'alternance pour l'ensemble des acteurs (stagiaire, tuteur, club et ligue) où chacun prend conscience de sa place et de son rôle et complète les parties le concernant et les partage !

Il vous permet également de vous situer dans le cheminement de la formation par rapport aux différentes compétences à acquérir.

Nous vous souhaitons une excellente formation.



Le département formation fédérale



Positionnement

La demi-journée de positionnement est obligatoire dans la conception de cette formation. Ces 3 heures permettent de sensibiliser les futurs stagiaires et tuteurs aux attentes de la formation. Ce module est organisé selon les modalités propres à chaque ligue et suivant le profil des stagiaires.

Cette partie est à remplir par le RFL (ou un membre de l'ETR désigné par celui-ci) à l'issue de la période de positionnement.

Stagiaire

Licencié(e) FFTir depuis le : _____

Discipline(s) pratiquée(s) : Carabine Pistolet Plateau

Épreuve(s) pratiquée(s) : 10 m 25 m 50 m

Précisez : _____

Plateau école de tir Mini-Fosse Mini-Skeet
 Fosse olympique Skeet olympique Double trap

Niveau de pratique : Loisir Compétition Para-tir

Niveau « Cibles Couleurs » : _____

Motivation (évaluée de 1 = faible à 5 = forte) : 1 2 3 4 5

Besoin de renforcement technique : OUI NON

Si oui, préciser les secteurs concernés : _____

Durée envisagée du module de formation en alternance : Une saison Deux saisons

Tuteur

Présence du tuteur lors du positionnement : OUI NON

Le tuteur est interne ou externe à l'école de tir du club.

Jours et heures d'intervention en club : _____


Public concerné (niveau, nombre et catégories d'âge) : _____

Validation

Validation du RFL ou d'un membre de l'ETR

Nom et prénom : _____

Date : _____

Signature et cachet de l'organisateur 

Ce module de 12 heures de formation initiale est obligatoire dans la conception de cette formation. Il est notamment destiné à préparer, puis réguler, le travail en alternance réalisé au sein du club. Ce module est organisé selon les modalités propres à chaque ligue et suivant le profil des stagiaires. Les 12 heures peuvent être réparties sur la durée de la formation en alternance.

Cette partie est à remplir par le RFL (ou un membre de l'ETR désigné par celui-ci).

Compétences à développer		Validation
UC1	Compétence à organiser la sécurité de la pratique	<p>Résolution de cas concrets sur le pas de tir en simulant des erreurs de sécurité ou à l'aide de photos et vidéos.</p> <p>Nom et prénom : _____</p> <p>Lieu : _____</p> <p>Date : _____</p> <p>Signature et cachet de l'organisateur ➤</p>
UC2	Compétence à accueillir, accompagner et animer	<p>Connaissance du matériel vestimentaire et des assistances pouvant être utilisés par chaque catégorie d'âge.</p> <p>Connaissance des bases de la communication.</p> <p>Découverte de la gestion sportive.</p> <p>Nom et prénom : _____</p> <p>Lieu : _____</p> <p>Date : _____</p> <p>Signature et cachet de l'organisateur ➤</p>
UC3	Compétence à encadrer le Tir sportif	<p>Présentation du dispositif « Cibles Couleurs » et des différents supports associés : DVD, « Guide du formateur » et affiches (techniques et pédagogiques).</p> <p>Démonstration d'un geste technique.</p> <p>Apprentissage de la rédaction d'une fiche de préparation de séance.</p> <p>Nom et prénom : _____</p> <p>Lieu : _____</p> <p>Date : _____</p> <p>Signature et cachet de l'organisateur ➤</p>
Cochez la ou les case(s) des niveaux « Cibles Couleurs » validé(s)		
Vert <input type="checkbox"/> Bleu <input type="checkbox"/> Marron <input type="checkbox"/> Arc-en-ciel <input type="checkbox"/>		Vert <input type="checkbox"/> Bleu <input type="checkbox"/> Marron <input type="checkbox"/> Arc-en-ciel <input type="checkbox"/>
Nom et prénom : _____		Nom et prénom : _____
Lieu : _____		Lieu : _____
Date : _____		Date : _____
Signature et cachet de l'organisateur ➤		Signature et cachet de l'organisateur ➤

Cette formation initiale doit être organisée de façon ludique au pas de tir et représenter une véritable plus-value par rapport à la formation en alternance.

Formation en alternance (35 séances)

Elle consiste en un stage en situation au sein d'un club, permettant au futur jeune encadrant la mise en pratique des actions d'encadrement de l'activité pour un public de type école de tir, sous la responsabilité d'un entraîneur de club diplômé de la FFTir jouant le rôle de tuteur.

La durée de la formation en alternance (une ou deux saisons) sera validée par le RFL lors du positionnement en fonction de la maturité, de l'engagement, du niveau de « Cibles Couleurs » acquis, de l'expérience accumulée par les stagiaires, mais aussi des modalités d'organisation du club.

Alternance sur une saison = 3 bilans.

Alternance sur deux saisons = 6 bilans.

UC1 – Compétence à organiser la sécurité de la pratique

Manipuler une arme en sécurité et en fonctionnement.

Faire respecter les règles générales de sécurité.

Appliquer les procédures spécifiques de sécurité en cas d'incident.

Organiser le pas de tir et préparer le matériel, savoir remplir un réservoir d'air en toute sécurité.*

Transporter les armes en sécurité.

Connaître le fonctionnement des armes utilisées dans le club.

UC2 – Compétence à accueillir, accompagner et animer

Connaître les différentes disciplines.

Connaître son club et ses activités.

Savoir se présenter comme encadrant.

Communiquer avec le groupe, savoir observer, se positionner et analyser.

S'adapter au groupe (âge et pratique), intervenir pour faire respecter et reformuler les consignes.

UC3 – Compétence à encadrer le Tir sportif

Connaître la technique de base.

Démontrer et expliquer un geste technique en utilisant un vocabulaire spécifique.

Utiliser les outils pédagogiques.

Régler les supports fixes et mobiles.*

Adapter le matériel aux tireurs (réglages de base).

Savoir mettre en place et conduire un échauffement et des exercices ludiques.

Maîtriser les niveaux « Cibles Couleurs » blanc à orange.

Participer à l'encadrement d'une session de validation « Cibles Couleurs ».

**Séances
réalisées****

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

* Option Carabine et Pistolet.

** Cochez les cases au fur et à mesure de la réalisation des séances.

APPRECIATION À REMPLIR PAR LE TUTEUR***

APPRECIATION À REMPLIR PAR LE TUTEUR***															VALIDATION PAR LE RFL LORS DE LA FORMATION INITIALE					
Saison 1									Saison 2											
Bilan 1 Date : _____			Bilan 2 Date : _____			Bilan 3 Date : _____			Bilan 1 Date : _____			Bilan 2 Date : _____			Bilan 3 Date : _____			Non acquis	En cours d'aquisition	Acquis
I	B	TB	I	B	TB	I	B	TB	I	B	TB	I	B	TB	I	B	TB			

17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35
----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----

*** I = insuffisant. B = bien. TB = très bien.



Validation du Brevet fédéral jeune encadrant

Cette partie est à remplir par le RFL ou un membre de l'ETR désigné par celui-ci.

Unités de compétence et épreuves	Type d'épreuve	Validation (non acquis/en cours d'acquisition/acquis)
UC1 - Compétence à organiser la sécurité de la pratique	Obligatoire	
UC2 - Compétence à accueillir, accompagner et animer	Obligatoire	
UC3 - Compétence à encadrer le Tir sportif	Obligatoire	
Formation en alternance (35 séances)	Obligatoire	
Participation à une compétition de la gestion sportive	Obligatoire, mais non pénalisante	
Passage de grade « Cibles Couleurs »	Obligatoire, mais non pénalisante	

Remarques éventuelles :

Validation du Brevet fédéral jeune encadrant : OUI NON

Nom et prénom du RFL :

Nom et prénom du président de ligue :

Date : _____

Date : _____

Signature ➤

Signature ➤

Cachet de l'organisateur ➤



Validation du Brevet fédéral animateur

Le jeune encadrant diplômé doit être encouragé à poursuivre le cursus de formation fédéral pour valider le diplôme du Brevet fédéral animateur. À cette fin, il pourra participer à un module complémentaire comprenant trois thématiques. Ce module complémentaire est organisé par les ligues sur une journée selon les modalités propres à chacune de ces structures.

Le diplôme d'animateur de club pourra être délivré dès l'âge de 16 ans suite à la validation du module complémentaire. Toutefois, son titulaire ne pourra exercer en pleine responsabilité qu'à partir de l'âge de 18 ans.

Module complémentaire pour les titulaires du Brevet fédéral jeune encadrant afin de valider le Brevet fédéral animateur comprenant :

- Sécurité au pas de tir 25/50 m pour les titulaires de l'option Carabine et Pistolet.
- Sécurité renforcée au pas de tir pour les titulaires de l'option Plateau tirs épaulé et désépaulé.
- Législation sur les armes.
- Responsabilités de l'animateur.

Une évaluation sous la forme d'un Questionnaire à choix multiples (QCM) ou d'un quiz est organisée à l'issue de ce module afin de valider le diplôme du Brevet fédéral animateur.

Validation du Brevet fédéral animateur : OUI NON

Nom et prénom du RFL :

Nom et prénom du président de ligue :

Date : _____

Date : _____

Signature ➤

Signature ➤

Cachet de l'organisateur ➤



Schéma général de positionnement des formations fédérales

TUTORAT (qualifications)

FORMATION

Opérateurs : ligues (RFL et ETR)

Opérateur : FFiTir (département formation fédérale et ETNF)

TUTEUR FÉDÉRAL 1^{er} DEGRÉ

Formation : 8 h avec l'ETR

Le tuteur fédéral 1^{er} degré accompagne les stagiaires aux Brevets fédéraux jeune encadrant, animateur et initiateur de club dans l'acquisition des compétences nécessaires à la validation des formations.

Entrée en formation à partir de 18 ans

Validation à partir de 18 ans

TUTEUR FÉDÉRAL 2^e DEGRÉ

Formation : 8 h avec l'ETNF

Le tuteur fédéral 2^e degré accompagne les stagiaires aux Brevets fédéraux jeune encadrant, animateur et initiateur de club, entraîneur 1^{er} et 2^e degré dans l'acquisition des compétences nécessaires à la validation des formations.

Entrée en formation > tuteur fédéral 1^{er} degré depuis 1 an

Validation à partir de 20 ans

TUTEUR PROFESSIONNEL

Formation : 8 h avec l'ETNF

Le tuteur professionnel accompagne les stagiaires aux Brevets fédéraux jeune encadrant, animateur et initiateur de club, entraîneur 1^{er} et 2^e degré, et aux CQP « Moniteur de Tir sportif » et DE/DESJEPS « Mention Tir sportif » dans l'acquisition des compétences nécessaires à la validation des formations.

Entrée en formation > tuteur fédéral 2^e degré depuis 1 an ou titulaire de l'option tutorat du module optionnel du BFE1

Validation à partir de 21 ans

MODULE OPTIONNEL

Formation : 16 h avec l'ETNF

Trois options : technicité Carabine ou Pistolet ou tutorat

BREVET FÉDÉRAL ANIMATEUR

Formation : 70 h (30 h avec l'ETR + 40 h en alternance)

L'animateur accueille les nouveaux pratiquants et anime les premiers cycles de découverte du tir en toute sécurité.

Entrée en formation à partir de 16 ans

Validation à partir de 16 ans

BREVET FÉDÉRAL INITIATEUR

Formation : 80 h (40 h avec l'ETR + 40 h en alternance)

L'initiateur encadre l'initiation en toute sécurité et permet au tireur débutant d'accéder, de manière autonome, aux disciplines de compétition organisées par la FFiTir.

Entrée en formation à partir de 18 ans, 17 ans si titulaire du BFJE, du module complémentaire et de la cible verte, 16 ans si titulaire du BFJE, du module complémentaire et de la cible bleue

Validation à partir de 16 ans

BREVET FÉDÉRAL ENTRAÎNEUR 1^{er} DEGRÉ

Formation : 210 h (130 h avec l'ETNF + 80 h en alternance)

L'entraîneur 1^{er} degré fait progresser des tireurs de club dans le but d'atteindre des objectifs compétitifs de niveau régional ou national.

Entrée en formation à partir de 18 ans, 17 ans si titulaire du BFJE, du module complémentaire et de la cible marron

Validation à partir de 18 ans

BREVET FÉDÉRAL ENTRAÎNEUR 2^e DEGRÉ

Formation : 420 h (220 h avec l'ETNF + 200 h en alternance)

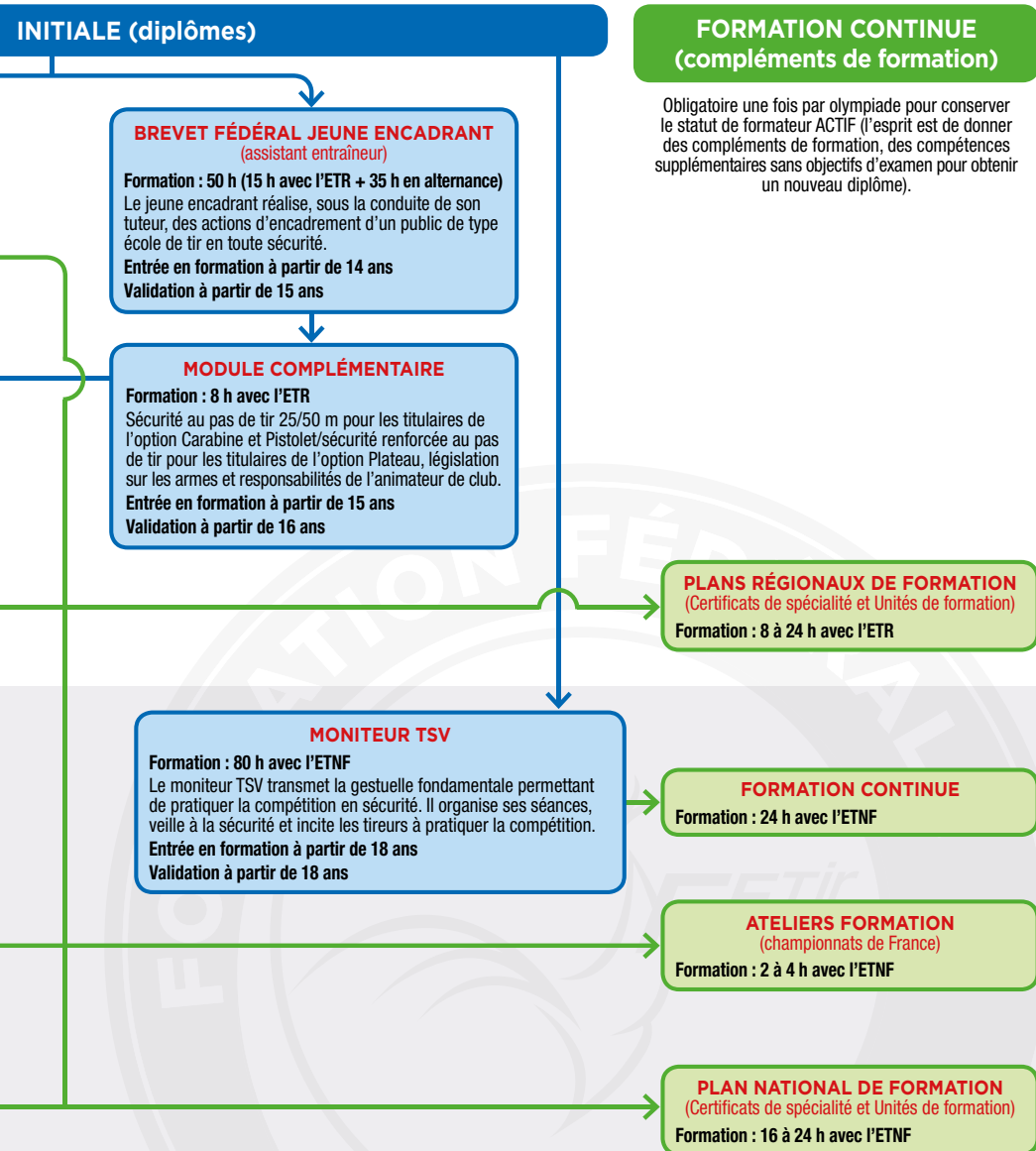
L'entraîneur 2^e degré assure la préparation des collectifs (PPF) de club ou de ligue. Il participe à l'encadrement régional (jeunes encadrants, animateurs et initiateurs de club).

Entrée en formation > BFE1 depuis 2 ans

Validation à partir de 20 ans

FILIERE FÉDÉRALE

(encadrement bénévole)



ETNF : Équipe technique nationale formation.

ETR : Équipe technique régionale.

PPF : Projet de performance fédéral.

RFL : Responsable formation de ligue.

Autographes de vos tireurs favoris

Vous pouvez nous faire part de vos suggestions à l'adresse suivante :
jeuneencadrant@fftir.org



Retrouvez toutes les informations sur la formation jeune encadrant en lisant ce QR Code avec votre smartphone ou votre tablette tactile.



Suivez l'actualité sur @tir_ff



<https://fr.facebook.com/FFtir>

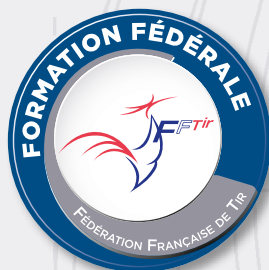


www.fftir.org

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

38, rue Brunel - 75017 PARIS

Téléphone : 01 58 05 45 45



Nos partenaires



SIUS

